

Axes, objectifs et priorités du Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre

AXES	OBJECTIFS	PRIORITES
Agir résolument en faveur de la réussite éducative et de l'autonomie des jeunes	Favoriser la réussite éducative et lutter contre le décrochage scolaire	Favoriser la réussite et la persévérance scolaire
		Coordonner l'ensemble des acteurs éducatifs au service de la réussite et de l'ambition scolaire
		Structurer et soutenir les dispositifs d'accompagnement à la scolarité
		Renforcer l'impact de l'aide à la parentalité dans les mesures de soutien à la réussite éducative
Garantir la présence des services publics et de moyens humains de proximité sur les quartiers	Soutenir le tissu associatif et l'animation de la vie sociale dans les quartiers, notamment à des fins d'accès aux droits	Renforcer les moyens en ingénierie pour dynamiser et structurer l'action associative de proximité
	Garantir la sécurité du quotidien dans les quartiers	Améliorer la couverture territoriale, l'offre de service et l'amplitude horaire des structures d'animation de proximité
		Garantir une présence de proximité en prévention de la dégradation du cadre de vie
	Renforcer l'offre culturelle, artistique et sportive au sein ou à proximité des quartiers et son accessibilité	Améliorer les capacités d'intervention partenariale dans le traitement de la délinquance
		Faciliter l'éveil, la découverte et la durabilité des pratiques culturelles et artistiques au sein des QPV, en renforçant la médiation culturelle
	Garantir l'accès aux soins dans les quartiers en développant la présence des professionnels de santé	Soutenir le maillage territorial en équipements de découverte sportive, culturelle ou ludique
	Renforcer les activités supports à l'inclusion sociale et citoyenne	
Poursuivre et accompagner les démarches de participation des habitants et l'engagement des jeunes	Développer la participation des habitants dans tous les domaines, particulièrement le cadre de vie et le renouvellement urbain	Accroître la couverture territoriale et l'accessibilité des offres de soins et la coordination des actions de promotion de la santé
		Poursuivre la structuration, sur l'ensemble des territoires concernés des conseils citoyens
		Garantir et assurer la montée en puissance des fonds participatifs
		Respecter dans la durée l'impératif d'association et d'implication des habitants dans les projets liés au cadre de vie
Permettre l'accès à l'emploi des habitants qui en sont le plus éloignés	Renforcer et adapter le service public de l'emploi aux besoins des quartiers	Conforter l'engagement des jeunes dans la vie civique
	Lever les freins spécifiques à l'emploi (maîtrise des savoirs de base, mobilités)	Structurer et coordonner les dispositifs facilitant la réalisation de parcours d'insertion et d'accès à l'emploi
		Étayer les opportunités d'emplois accessibles aux habitants des QPV en voie d'insertion
	Soutenir l'accès à l'emploi des jeunes	Travailler sur les vocations et représentations de carrière des habitants des QPV
		Lutter contre l'illectronisme, l'illettrisme et soutenir l'acquisition des savoirs de base (dont linguistique, numérique) des publics éloignés de l'emploi
		Soutenir la mobilité dans une logique de rapprochement de l'emploi des publics qui en sont le plus éloignés
	Faire accéder les jeunes les plus éloignés de l'emploi à la formation et à l'accompagnement vers l'emploi	
Renforcer les logiques de réseaux et la coordination des partenaires au bénéfice du tissu associatif et des habitants des quartiers	Améliorer la gouvernance locale de la politique de la ville	Favoriser l'ouverture des entreprises à l'apprentissage et à l'insertion professionnelle des jeunes
		Formaliser un cadre partenarial de programmation favorisant l'émergence et la pérennisation d'actions à la hauteur des enjeux sur les quartiers
		Garantir les conditions d'une bonne collaboration et mobilisation de l'ensemble des partenaires, signataires et parties tierces, autour des enjeux des Contrats de ville
		Renforcer les modalités de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des Contrats